

Communication de M. R. DIZIAIN

Les facteurs de l'expansion Bamiléké au Cameroun

Ceux que nous appelons les Bamiléké forment l'un des groupes humains les plus importants du Cameroun français : près d'un demi-million d'individus, environ le sixième de la population totale. C'est aussi l'un des plus dynamiques.

Leur domaine cependant se réduit à un haut plateau limitrophe du Cameroun britannique, compris entre les cours supérieurs du Nkam et du Noum, distants de 60 à 80 kilomètres, et dont l'accès au pont sur le Nkam est à moins de 200 kilomètres de Douala. Il appartient encore à la zone climatique guinéenne, mais la forêt s'interrompt sur ses falaises.

Singulier pays en entier contraste avec ceux qui l'entourent ! On a déjà décrit ses paysages montagnards si fortement humanisés et les traits spectaculaires d'une structure agraire où s'exprime l'uniformité d'une civilisation éminemment originale.

En dépit d'un fond ethnique complexe et de la multiplicité des dialectes liée sans doute à un strict compartimentage en clans bien individualisés, cette population forme une unité politique réelle.

Apparentés à leurs voisins immédiats de l'Est, Bamoum et Tikar, les Bamiléké en furent ainsi que des Peuls les victimes longtemps pourchassées, jusque dans leur habitat actuel qui est un refuge atteint à une époque relativement récente, — deux siècles au plus. L'intervention européenne les a trouvés solidement retranchés dans ce bastion, indépendants, mais totalement isolés et astreints à tirer leur subsistance d'un territoire limité, au prix d'une organisation rigoureuse. Nous nous trouvons en présence d'une véritable paysannerie aux belles qualités d'énergie et de sobriété alliées à des dispositions innées pour la vie d'échange dont les ressources viennent par nécessité compléter celles de la culture.

La pacification en desserrant l'étreinte hostile autour de ce peuple devait déclencher un mouvement d'émigration. Inauguré vers 1910, n'affectant que des hommes d'abord, et dirigé vers les régions voisines peu peuplées, il n'a cessé de s'amplifier depuis, atteignant les villes et les principaux marchés du Cameroun, voire de Nigéria et d'A.E.F. Il se chiffre aujourd'hui à une cinquantaine de milliers d'individus. Mais quelle minorité agissante ! Simples manœuvres de plantations à l'origine, souvent méprisés des populations parmi lesquelles ils s'insinuaient, les Bamiléké, dynamiques, intelligents, réussirent peu à peu à s'approprier des terres, notamment dans la région de M'Banga, à la suite de la grande crise agricole de 1928-1932 qui ruina nombre de leurs employeurs indigènes. On rencontre un peu partout leurs colonies prospères adonnées à des cultures de rapport, autour de M'Banga et de Nkongsamba surtout, en pays Nyokon (Subdivision de Ndikiniméki) et jusque sur les terres voisines de la Subdivision de Foubot, attirés par les plantations euro-

3 SEPT. 1986



O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° : 20602 ext

Cote B

peénnes de café, en pays bamoum qu'ils s'apprêtent pacifiquement à reconquérir.

Mais c'est dans le commerce que leur sens pratique et leur habileté font merveille. Du petit éventaire de cigarettes et de morceaux de sucre à la boutique bien achalandée, voire au parc de camions, il n'y a souvent que quelques années. Les villes les attirent où leur solidarité ethnique s'exerce en monopoles de plus en plus nombreux. On constate, en particulier, à Douala, qu'ils totalisent la majorité des patentes délivrées par les contributions directes. Mais il n'est pas de centre commercial qui n'abrite un noyau bamiléké, pas de route importante sans relais de traitants bamiléké, rabatteurs de fret et logeurs, entre les seules mains desquels passera la même cargaison.

Cette organisation demeure le trait distinctif de ces commerçants et leur assure une envergure et une efficacité qui prévalent sur le système des colporteurs soudanais, du type haoussa.

Leur puissance insinuante recouvre rapidement le Cameroun et le déborde. Des fortunes importantes lui donnent des moyens d'action considérables et les réserves de jeunes gens au pays lui assurent un personnel dans la ligne.

Raz-de-marée ? Hégémonie prochaine de cette classe nouvelle assimilant si bien les méthodes du négoce moderne ? Les opinions déjà exprimées s'accordent toutes sur le rôle brillant qui lui est réservé dans le Cameroun de demain. Il y aurait d'utiles études à mener sur les formes si diverses de cette expansion. Notre propos est plus limité. Il s'agit d'en préciser sommairement les facteurs.

La cause fondamentale de l'émigration bamiléké résulte de toute évidence d'un déséquilibre : une population en essor démographique, trop nombreuse pour ses ressources naturelles, avec l'aggravation que constitue l'épuisement fréquent des sols.

Rien de plus instructif que l'étude des DENSITÉS DE POPULATION. La Région administrative de Dschang, aux dimensions d'un de nos modestes départements, offre avec ses 440.000 individus, une densité de 80 habitants au kilomètre carré, déjà considérable pour l'Afrique noire. Le contraste est frappant avec la périphérie forestière. Si l'on note autour de Nkongsamba, sur les aires très restreintes des petits peuples du groupe Bakoundou, des chiffres de 30 et 40 h./km², les valeurs tombent à moins de 20 chez les Abo et les Balong, au Sud de M'Banga, à moins de 15 chez les Bassa et les Bakoko, moins de 10 chez les Nyokon et les Banem. C'est autour de Yaoundé, en pays Eton, Erwondo et Bané, — et seulement au Nord du Nyong —, que l'on trouve les meilleures répliques, mais plus modestes de 45, 49, 40 h./km². La Région Bamoum, immédiatement voisine de celle de Dschang, à l'Est du Noun, offre une moyenne de 11, et tout au plus 30 dans la riche zone caféière du Nord de la Subdivision de Fombot.

En réalité, l'écrasante majorité des Bamiléké est concentrée à la surface de leur plateau, entre 1.200 et 1.800 mètres d'altitude. L'aire réellement occupée, réduite à 3.200 km², supporte sur chacun d'eux 130 habitants : voilà qui exprime beaucoup mieux la réalité.

J'ai pu, en regard de préoccupations différentes, mais dont

la population bamiléké constituait l'un des pôles, établir une carte détaillée de ces densités, en utilisant les aires des groupements traditionnels.

Hormis les réserves d'usage sur l'exactitude des dénombrements en Afrique noire, péchant généralement par insuffisance, j'ai dû résoudre une difficulté inhérente à la répartition de l'habitat. Il convenait de repérer aussi correctement que possible les limites des chefferies, bien connues des indigènes. J'y suis parvenu tant bien que mal par de nombreux itinéraires sur le terrain, aidé de cartes encore inédites du Service géographique, exploitées de photographies aériennes, ou, à défaut, de nombreux croquis d'itinéraires conservés dans les archives des chef-lieux.

La population est entièrement dispersée. Rien qui ressemble à un village, hormis les postes administratifs de création récente. Chaque famille habite sur ses terres, de grandes cases carrées en pisé, au toit de chaume conique débordant sur les murs. La propriété familiale et chacun des champs qui la composent, sont fermés de palissades plus ou moins épaissies d'arbustes, sans autre accès généralement qu'une échelle permettant d'enjamber

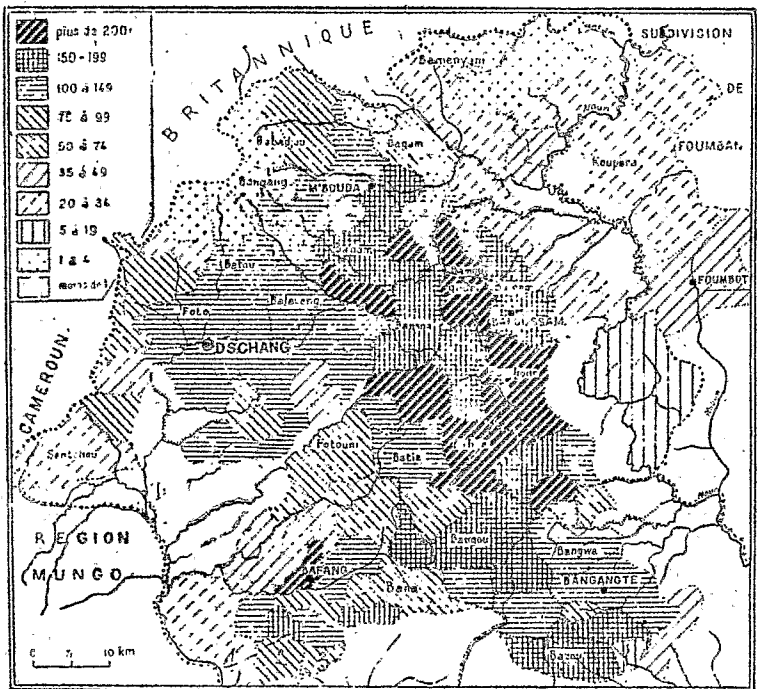


FIG. 1. — Densités de la population sur le plateau bamiléké.

la barrière. Protection efficace contre le petit bétail qui erre sur les chemins ou les jachères, affublé au besoin d'un carcan de baguettes liées en triangle bien gênant pour défoncer un treillis de bambous. Mais aussi assurance contre les empiétements des voisins. Seule, la résidence du chef attire l'œil, groupement compact de plusieurs dizaines de cases, une pour chaque épouse... Le canevas très serré de ces clôtures verdoyantes, piqueté de cases posées comme des champignons, moule fidèlement une topographie de collines et de croupes dont il tapisse les pentes, soudé au fond des vallons au ruban plus ou moins large de bambous et de raphias, seule réserve de matériaux de construction. Mais il s'interrompt sur le sommet des collines, parfois peigné de billonnages verticaux, de sorte que le panorama de ces calottes chauves, moutonnant sensiblement à la même altitude, peut surprendre l'observateur qui l'embrasse et devine malaisément un terroir qu'on lui a dit très peuplé. En réalité, cette mosaïque à l'aspect bocager, très fouillée dans les secteurs les plus occupés, s'émiette à la périphérie. S'il y a de la place, les clôtures se raréfient ou disparaissent, mais la dispersion des cases demeure.

Cet éparpillement de la population calqué sur l'occupation réelle du sol confère au quotient de densité une valeur relativement homogène, qui compense l'inégale dimension des chefferies.

On observe sur la carte une hiérarchie de zones groupant des valeurs voisines. Au cœur du plateau, depuis les bas étages des Monts Bambouto, glacis de basalte et d'andésite surmontant le socle granitique au Nord-Ouest et relevé jusqu'à 2.700 mètres, — les sommets étant réservés à l'entretien de troupeaux laitiers d'une société européenne —, et dans l'ensemble du bassin Noun, la densité est supérieure à 100 h./km². Elle dépasse en général 150, et atteint 200 dans la Subdivision de Bafoussam (Bamougoum 230, Bandjoun 238). Le terroir d'une extraordinaire continuité est cultivé dans ses moindres recoins. Le surpeuplement y est évident. Ces chefferies voisines du Noun, les premières fondées et sans doute renforcées des dernières vagues de fugitifs ayant traversé le Noun, se sont trouvées bloquées dans leur extension sur défrichements par l'enracinement de communautés différentes ou de leurs propres satellites devenues indépendantes.

Le sud du plateau, au relief plus heurté, en môles granitiques soulevés et découpés par les profondes entailles des vallées affluentes du Nkam, présente d'importantes surfaces inutilisables, stériles ou dégradées par suite de défrichements excessifs sur des déclivités invraisemblables. Les densités s'en ressentent, mais demeurent voisines ou supérieures à 100 h./km². Les valeurs les plus faibles s'ordonnent sur le pourtour de cette masse principale de peuplement, tandis que des vides presque absolus accompagnent les frontières du pays. Ces espaces libres jouxtent paradoxalement les territoires les plus fortement occupés. Parages malsains des marécages ou des rivières, infertilité de sols rouges à *Imperata cylindrica* trop fréquent, manque d'eau en saison sèche, ou bien marches de guerre difficiles à défendre ? Ce sont les explications les plus plausibles.

L'anomalie d'une telle concentration d'hommes à l'économie strictement agricole résulte, certes, de circonstances historiques. Mais elle a été autorisée par un milieu physique assez exceptionnel.

L'altitude élevée entraîne un climat sain et frais. Les températures moyennes mensuelles, à Dschang, s'étagent entre 18°9 en septembre et 20°5 en avril. L'écran des Bambouto sur le parcours de la mousson atténue le degré hygrométrique, inférieur à 75 % en saison sèche. Les maxima diurnes dépassent rarement 35°. Les nuits sont fraîches, la brume fréquente dans les

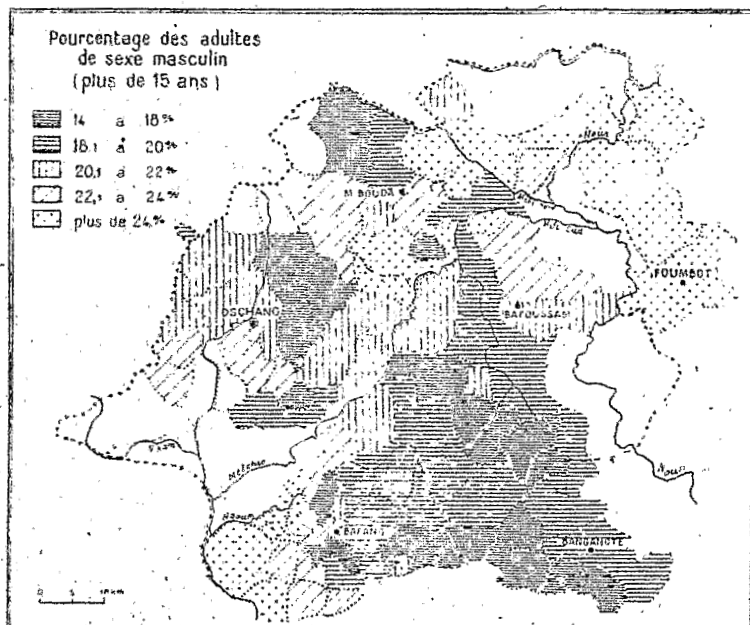


FIG. 2. — Les groupements aux densités réelles les plus fortes sont les plus atteints par l'émigration

vallées et la rosée, quotidienne, pendant les mois d'hiver dépourvus de pluies. Les précipitations encore abondantes se répartissent sur neuf mois (2.000 mm. à Dschang, 1.800 mm. à Bafoussam). Le réseau hydrographique dense et hiérarchisé ménage une infinité de sites propices à l'habitat dont la dispersion est liée à la multiplicité des sources ou à l'accès facile aux cours d'eau pérennes. Sur les basaltes se sont formés des sols de type rouge latéritique possédant, cependant, une certaine cohésion qui les rend relativement résistants à l'érosion. L'altitude de plus, en atténuant l'action thermique contribue à ralentir

tir leur altération. L'occupation du sol semble correspondre à cet équilibre du milieu. Elle cesse dès que l'une de ces conditions favorables disparaît. Les marches désertées nous en administreraient la preuve.

La *balance démographique* des Bamiléké est nettement positive. C'est une population jeune et prolifique. Les enfants au-dessous de 15 ans représentent rarement moins de 45 % du chiffre total, les seuls moins de 10 ans, de 28 à 30 %, tandis que les plus de 50 ans sont une faible minorité. Signe d'une moyenne de vie courte et de la précarité de l'existence dans un pays rude. Selon les chefferies, le taux de natalité oscille de 30 à 40 %, voire 50 % ; le taux brut d'accroissement, de 1,5 % à 2,2 % entraînerait une augmentation actuelle de la population de quelque 8.000 âmes par an. Données bien imprécises, certes, mais qui permettent d'opposer encore les Bamiléké aux peuples voisins, Bamoum et M'Bo notamment, aux indices franchement défavorables. La légèreté de mœurs chez les Bamoum contraste avec la condition sévère faite par la société bamiléké à la femme, mariée très jeune et confinée sur sa terre où les travaux des champs, son apanage exclusif, les lourds fardeaux, les longues marches et les maternités l'usent précocement. D'un point de vue ou de l'autre, au reste, la naissance d'une fille est saluée par le chef de famille comme une bonne affaire agrémentée des perspectives de la dot. Quant aux garçons, ils seront tôt livrés à leurs seules forces, procurant par leurs gains à l'extérieur de l'argent frais à leur famille ; émigrés, ils reviendront prendre femme dans le pays contre dots substantielles qui constituent l'un des plus clairs bénéfices retirés par ce peuple de l'émigration. En lui épargnant des scrupules malthusiens, la pacification européenne semble avoir déterminé une accélération de son accroissement.

Mais en raison du *compartimentage en groupements homogènes*, il n'a pu en résulter un étalement de la masse de population. Les chefferies demeurent des entités politiques, territoriales et religieuses cohérentes, personnifiées par le Chef. Leurs ressortissants ne se reconnaissent aucun lien avec ceux des groupements voisins. Tout débordement de minorités est impensable.

Il s'ensuit que la part moyenne de terre cultivable revenant à une famille varie sensiblement à la surface du plateau. Elle est certes plus réduite dans les chefferies les plus peuplées, mais pas nécessairement en fonction des densités globales. En appréciant sur des photographies aériennes l'importance des surfaces inutilisées, dans certains groupements du sud du plateau, sur Banganglé par exemple, on constate qu'elles représentent de 25 à 40 % du territoire total, sans tenir compte des marches vides de la vallée du Noun ou de la falaise. La densité réelle sur les parties utilisées s'établirait autour de 250 h./km². Dès lors, une famille-type de six à dix personnes (un homme, une ou deux femmes, voire trois, de trois à sept enfant.) disposerait de deux à quatre hectares, ensemble de parcelles de 50 à 100 ares dans le secteur enclos portant les cases, et, parfois de champs éloignés, accordés par le chef sur les marges de la

chefferie ou sur la *Fiala*, domaine dont il conserve la libre disposition.

Il y a une relation évidente entre les possibilités de défrichement et d'extension des terres cultivables à l'intérieur de chaque groupement et l'ampleur des départs d'individus. Si elles sont nulles, le terroir d'ores et déjà partagé ne permet plus l'installation de foyers nouveaux résultant de l'augmentation de la population. La propriété familiale transmise de père en fils est indivisible. Elle est trop réduite pour supporter l'entretien de plusieurs ménages. Un seul fils en hérite, les autres doivent s'éloigner dès l'âge de 12 ou 13 ans, rechercher dans le pays même des emplois de manoeuvre, d'apprenti, d'employé de commerce, de domestique, de façon à n'être qu'un minimum de temps à la charge des leurs. Vers seize ou dix-huit ans, beaucoup émigrent. La composition de la population s'en ressent. Les pertes en hommes jeunes sont les plus accusées. Dans les subdivisions de Bafoussam, de Bangangté et de Bafang, la proportion des adultes de sexe masculin de 15 à 50 ans est inférieure à 20 % de la population totale et se réduit parfois à 15 % sur Bangangté. Celle des mariés est seulement de 10 à 15 %. C'est là que les départs sont les plus importants, mais ces chefferies de lisière furent aussi les premières à entrer en contact avec l'extérieur, grâce aux deux routes de sortie qui canalisent, du reste, les émigrants des chefferies qu'elles desservent selon leur direction, vers Nkongsamba et Douala ou vers Ndikiniméki et Yaoundé.

Les ressources de ce pays, en dépit de procédés de culture parfois intensifs et d'une extension abusive des défrichements, ne correspondent plus dans une large partie du plateau à l'accroissement de la consommation. La terre, cultivée en moyenne deux ans, laissée en friche cinq ou six, mais souvent moins, exposée faute d'une couverture végétale suffisante — il n'y a pas de cultures associées — à une érosion active, donne de graves signes d'épuisement. L'étendue des sols détruits sur des pentes fortes est impressionnante. Malgré l'utilisation d'engrais verts et un véritable jardinage autour des cases, les rendements baissent.

Le dispositif des billons si curieusement dirigé dans le sens de la plus grande pente, pour des commodités de travail, apparaît comme un des facteurs déterminants de l'appauvrissement du sol. Le lessivage accéléré, la descente des terres et, à un dernier stade, une bovalisation visible surtout sur les substrats cristallins entraînent un gaspillage dont ce pays ne peut plus s'offrir le luxe. On a recommandé aux Bamiléké, sans que leurs épouses s'en soucient toujours, de modifier ce dispositif dans le sens des courbes de niveau en invoquant l'exemple offert en territoire britannique, chez les mêmes *Grassfields* où la transformation a été systématiquement poursuivie. Le système actuel pour valables que puissent être ses raisons profondes apparaît aujourd'hui inadapté.

La gamme des cultures demeure trop souvent limitée aux seules productions vivrières : igname et patates sur les pentes moyennes, arachide et maïs en hauteur, taro, macabo et manioc

dans les bas-fonds. Les récoltes étalées sur de nombreux mois réduisent la durée de la période de soudure, mais suffisent juste à nourrir la famille. Les cultures de rapport fournissent cependant un appoint appréciable partout où il y a de la place. Huile de palme et noix de kola, destinées à l'exportation vers l'intérieur du Cameroun, sont les ressources les plus anciennes. Mais les Bamiléké ont adopté avec empressement le café, le tabac, l'aletrite et le quinquina. En altitude, les pommes de terre et les légumes européens ont permis de transgresser les limites naturelles des plantes à tubercule traditionnelles, provoquant

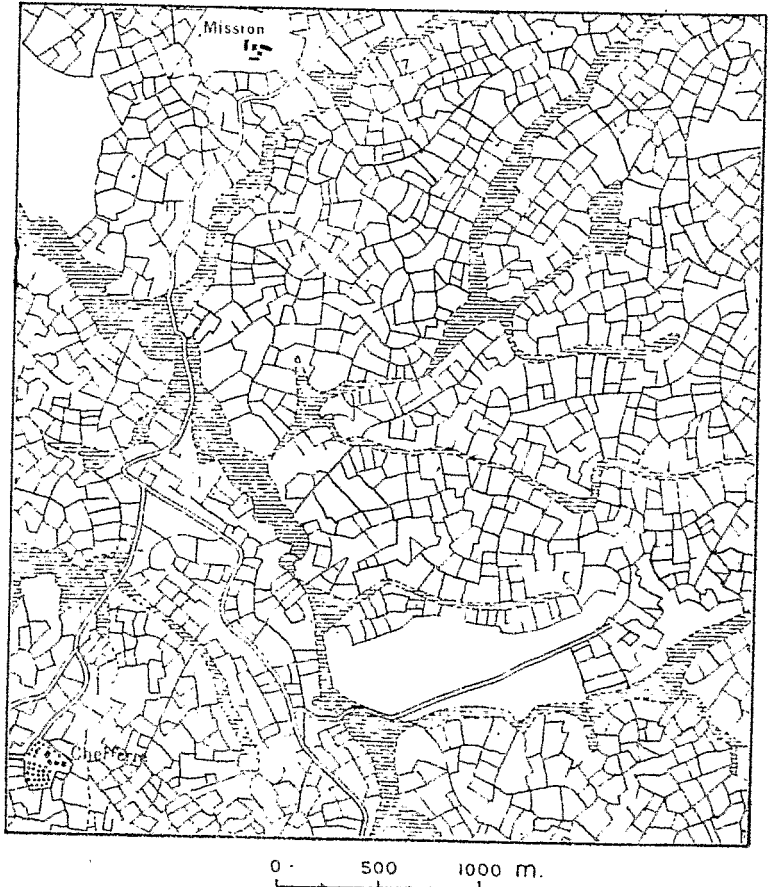


FIG. 3. Aspect du terroir bamiléké (Bandjoun) d'après une photographie aérienne. Cloisonnement de l'aire cultivée. En gris, peuplements de bambous et de raphias des talwegs. En blanc, espaces inutilisés, accidentés.

notamment sur les Monts Bambouto, jusque vers 2.000 mètres, une extension sensible des cultures au détriment des pâturages. Ces produits trouvent autant, sur les nombreux marchés qu'àuprès des monopoles d'achat (tabac, quinquina) et des consommateurs européens un écoulement facile. Ces nouvelles activités contribuent à retenir les habitants au sol partout où elles peuvent être adoptées, entraînant dans les Subdivisions de Dschang et de M'Bouda notamment un certain degré de prospérité qu'il convient cependant de ne pas généraliser.

L'élevage est l'autre grande source de revenus. Mais il est limité au petit bétail, porcs, chèvres, moutons et volaille. Le soin et le produit en reviennent aux hommes. On constate cependant un vidage excessif par suite de la forte demande des villes. La limite du croît n'est pas respectée et le troupeau diminue dans des proportions inquiétantes. Là encore, les disponibilités traditionnelles du pays hamiléké s'amenuisent. L'entretien de bovins ne s'accommode pas du cloisonnage hermétique des champs et les chemins eux-mêmes conçus pour des piétons sont fréquemment coupés de barrières qu'il faut escaler par une échelle. Le fumier est un luxe inaccessible. Quelques petits troupeaux cependant commencent à se constituer sur les hautes croupes granitiques, initiative des chefs, de commerçants ou de riches notables. Quant à l'artisanat il est en déclin.

Les éléments d'appréciation proposés dans ces pages demanderaient, certes, à être revus à la lumière d'enquêtes minutieuses. Je ne pense pas qu'elles infirmeraient dans l'état de choses actuel la tendance réelle de ce peuple à faire éclater les multiples contraintes qui pèsent sur lui, par tous les moyens, au risque de dilapider ce que nous appellerions le patrimoine. Mais les héritiers recueillent de celui-ci une part tellement infime qu'ils préfèrent la liquider ou l'abandonner aux seuls ayants droit et placer leur fortune dans leur dynamisme aventureux.

Il convient, en effet, de faire leur place aux facteurs psychologiques.

La vie est rude sur le plateau. Le jeune homme sans héritage a peu de chances d'obtenir du chef d'autres terres, sinon médiocres dans les limites du groupement. Il n'a même pas la ressource d'élever du bétail. La concurrence est vive sur les marchés. Dans le périmètre urbain des postes administratifs la place est trop chère pour pouvoir y ouvrir une boutique. Ailleurs, elle est inaccessible. L'habitude de vivre hors du domaine familial prédispose à de plus grands éloignements. L'embauché sur les grandes plantations de café de Foubot ou d'ailleurs près desquelles il est possible d'obtenir la concession d'un lopin de terre, et surtout dans les villes, est une tentation.

A partir, on n'a rien à perdre et tout à gagner. Des salaires qui peuvent être réguliers permettront de réunir rapidement le montant de la dot pour épouser une femme de sa race, aux précieuses vertus de travail. De plus, on se soustrait aux multiples contraintes d'une société très hiérarchisée, à l'autorité souvent tracassière du chef, qui exige des prestations au bénéfice de ses propres plantations ou de travaux demandés par l'Adminis-

tration. Citons cette migration dirigée, à partir de 1928, sur les terres vides de la rive gauche du Noun pour tenter de dégorger les chefferies trop peuplées de la Subdivision de Bafoussam. Elle n'a abouti qu'à la création de petites collectivités de 200 à 700 individus, 2.500 en tout, qui demeuraient rattachées à leur chefferie d'origine. Cette condition explique probablement mieux que de plus médiocres qualités du milieu, le peu d'enthousiasme des candidats qui se portaient de préférence librement autour des plantations de Foubot. Le Bamiléké, s'il émigre, ne recherche pas tant quelque espace où recréer son économie vivrière que le moyen de tenter des cultures de rapport, propres à satisfaire son âpreté au gain.

A l'extérieur, groupé avec les ressortissants de sa chefferie, il sait pouvoir compter sur leur appui. Ainsi il ne perdra jamais complètement le contact avec le pays de ses ancêtres. Cette solidarité est un encouragement.

Ajoutons-y le spectacle des aînés qui, revenus nantis du montant de la dot, roulant camion et vantant d'abondance les plaisirs de la ville, révèlent des perspectives qui ont tenté d'autres campagnards que les Bamiléké.

4 MARS 1953

Publ. géogr.

BULLETIN

DE

L'ASSOCIATION

DE GÉOGRAPHES FRANÇAIS

N° 235-236

(Bulletin mensuel)

Mai-Juin 1953

SOMMAIRE

Séance du 9 mai 1953 : C. PRÉCHEUR : Nancy. Rapports de l'actuelle structure urbaine et de l'ancienne structure agraire. -- R. DIZIAN : Le facteur de l'extension Bariéléké au Cameroun. — *Séance* du 6 juin 1953 : E. RIVERT : Erosion et accumulation récente dans la Montagne Pelée. — M. PHILIPPONNEAU : Recherches morphogéniques sur l'estran de la Baie du Mont-Saint-Michel.

*Le facteur de l'extension Bariéléké
au Cameroun*

R. Dizian

1953

7



P. 347

vert

B20602ed1